

**- TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ -**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DÉLIBÉRATION N°016/2025**

Envoyé en préfecture le 04/04/2025  
Reçu en préfecture le 04/04/2025  
Publié le   
ID : 039-200090579-20250402-D\_016\_2025-DE

SÉANCE DU 02 AVRIL 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 116  
Titulaires présents : 83  
Suppléants présents : 03  
Pouvoirs : 06

Date de convocation :

27/03/2025

Date d'affichage :

04/04/2025

Votants :	92	Pour :	92	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la Grenette d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

**Délégués titulaires présents :**

ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaëtan ; BAILLY Jacques ; BANDERIER Dominique ; BELLAT Stéphane ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOISSON Jean Pierre ; BOISSON Laurence ; BONIN Robert ; BOUILLIER Jean-Charles ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHATOT Patrick ; CIOE Bruno ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaël ; CORAZZINI Sylvie ; CORSETTI Patrice ; DALLOZ Jean-Charles ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DEVAUX Catherine ; DOUVRE Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; DUTHION Jean-Paul ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GEAY David ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HALBOURG Bertrand ; HOTZ Richard ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JAILLET Bernard ; JOURNEAUX Cyrille ; LACROIX Serge ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MARQUES Patrick ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Alain ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAGET Jean-Marie ; PAIN Michel ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PROST Philippe ; RAVIER Pascal ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNERI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

**Délégués suppléants présents :** GIBOZ Brigitte ; JULLEROT Pascal ; MARILLIER Michaël.

**Excusés ayant donné pouvoir :** BENIER ROLLET Claude à BLASER Michel ; CAPELLI Sophie à LONG Grégoire ; DAVID Lauriane à DALLOZ Jean-Charles ; ETCHEGARAY Josiane à STEYAERT Frank ; PARIS Robert à HALBOURG Bertrand ; RASSAU Jean-Noël à AYMONIER Gaëtan.

**Excusés :** BAILLY Hervé ; BOILLETOT Jean-Marc ; BONDIER Jean-Robert (représenté par MARILLIER Michaël) ; BIN Richard ; BUCHOT Jean-Yves ; CHAMOUTON Patrick ; DUFOUR Christiane ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GERMAIN Christophe ; GROS-FUAND Florence ; HUGONNET Franck ; LANCELOT Catherine (représentée par GIBOZ Brigitte) ; LARUADE Laurent (représentée par JULLEROT Pascal) ; THOMAS Rémi.

**Absents :** ARTIGUES Damien ; BARIOD Denis ; BAUDIER Stéphanie ; BRIDE Frédéric ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Anne ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; LAMARD Philippe ; MORISSEAU Gilles ; PONSOT Pauline ; PRELY Fabrice ; REBREYEND COLIN Micheline.

**Secrétaire de séance :** Franck GIROD.

**Objet : Cession d'une maison d'habitation à Moirans-en-Montagne**

Rapporteur : PROST Philippe

**Le RAPPORTEUR,**

**EXPOSE**

Terre d'Emeraude est propriétaire d'une maison d'habitation à Moirans-en-Montagne. Souhaitant céder ce bien, la collectivité propose la vente de la parcelle cadastrée AC 243, d'une superficie de 4a 06ca, pour un montant de 87 000 €, incluant 5 000 € de frais d'agence, montant inférieur à l'estimation de France Domaines en date du 20 mars 2025 au regard de l'état de vétusté de cette maison, de sa situation géographique excentrée et des travaux de réaménagement à réaliser pour l'isoler notamment.

**Le BUREAU COMMUNAUTAIRE**, dans sa séance du 25 mars 2025 a émis un avis favorable,

**Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

**D'ACCEPTER la vente de la** parcelle cadastrée AC243 d'une superficie de 4a06ca à Madame KLEINE Laure (Marie-France, Marcelle) né DUMANT le 14/05/1998 à Saint-Quentin et Monsieur KLEINE Maxence (Alexis) né le 02/01/1997 à Saint-Quentin, demeurant ensemble 18 rue de la papeterie à Saint-Claude, pour un montant total de 87 000€, dont 5000€ de frais d'agence.

**DE PASSER OUTRE** l'estimation de France Domaines en date du 20 mars 2025 pour les motifs invoqués dans l'exposé.

**DE DIRE** que les recettes seront inscrites au budget 2025.

**DE CHARGER** l'étude de Maître KLEIN, notaire à Orgelet, de rédiger l'acte notarié, précisant que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

**DE CHARGER Monsieur le Président** ou un de ses représentants de signer tout document relatif à la décision, notamment l'acte notarié.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les  
membres présents.

Pour extrait conforme,

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

  
Le Président,  
Philippe PROST

